



Paris, le 13 juillet 2011

## Présentation du document d'appui méthodologique

« Construire une carte régionale des formations :  
outils, méthodes et enjeux pour la formation initiale » ?

Mercredi 13 juillet 2011

par Vincent Chriqui,  
Directeur général du Centre d'analyse stratégique

*Seul le prononcé fait foi*

### Contexte (format, historique, objectif)

Le document que le CAS publie aujourd'hui est **un format un peu particulier** : il ne s'agit ni d'une note d'analyse, ni d'un rapport, comme nous avons l'habitude d'en faire, mais d'un **document d'appui méthodologique**, qui a une vocation très opérationnelle pour un certain nombre d'acteurs de terrain.

Lorsqu'elle était encore en charge de l'Enseignement supérieur, **Valérie Pécresse avait passé commande au Centre d'analyse stratégique d'un document de ce type**, afin d'aider les acteurs territoriaux à construire ensemble les cartes de formation. Elle pensait d'abord aux rectorats, mais tous les acteurs concernés peuvent s'en saisir, notamment les conseils régionaux, mais aussi les DIRECCTE, les OREF (observatoires régionaux Emploi Formation), ou encore les

instances chargées de l'observation ou de l'accompagnement de l'insertion professionnelle des étudiants dans les universités.

Il existait en effet un **réel besoin**. Les outils d'analyse dont disposent les acteurs sont souvent complexes ou mal connus. Les relations entre les acteurs sont très diverses : les bonnes pratiques sont nombreuses mais restent largement méconnues. Enfin, la réforme de la formation professionnelle de novembre 2009 modifie le paysage, ainsi que les anciens PRDF qui deviennent les CPRDF (contrat de plan régionaux de développement des formations professionnelles). La création du CPRDF était l'occasion de réinterroger la dimension partenariale des travaux sur les cartes des formations.

Le CAS s'est donc vu confié cette mission, parce que ses compétences sont reconnues dans le champ de l'emploi et de la formation. Ce travail s'inscrit en effet dans un ensemble de travaux réalisés par le CAS sur la relation formation-emploi, l'insertion des jeunes et la prospective : notes d'analyse sur le sujet (formation professionnelle, insertion des jeunes, compétences transversales et transférables), travaux du groupe de travail sur la Prospective Métiers et Qualifications à l'horizon 2020...

Toutefois, le CAS n'a pas souhaité travailler seul. Ce document a été élaboré en **étroite coopération avec deux rectorats** (celui de Caen et celui de Rouen), puis une **consultation très large** a été menée (auprès d'acteurs nationaux ou régionaux, notamment plusieurs autres rectorats et plusieurs conseils régionaux).

Plus précisément :

- Au niveau national : Céreq, ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, CNFPTLV, Dares, DGEFP, Insee, chercheurs...
- Au niveau régional : cinq rectorats (Rouen, Caen, Nantes, Bordeaux, Aix-Marseille), deux OREF, trois conseils régionaux, deux observatoires de l'enseignement supérieur, trois DIRECCTE...

À l'issue de ce travail, nous avons ce document, disponible à compter de ce jour et qui sera envoyé de façon ciblée aux acteurs opérationnels directement intéressés.

Que vont-ils trouver dans ce document ?

## Contenu du document

En préalable, il faut préciser que ce document d'appui méthodologique n'est pas un « guide » au sens strict du terme, dans la mesure où il ne prescrit pas des « recettes » clés en main, pour construire une carte des formations en région. Il constitue davantage **une boîte à outils et un recueil de bonnes pratiques**.

**Il rassemble des outils et pratiques de construction des cartes de formation, en mettant en évidence les apports et limites de chaque outil, ainsi que les « bonnes pratiques » facilitant la coopération ou la coordination entre acteurs**, que ce soit au sein de l'Éducation nationale, entre les différents services de l'État, ou entre le rectorat et la Région.

Le document d'appui méthodologique comprend trois grands chapitres :

- Le premier chapitre concerne les partenariats et le processus de prise de décision, en relation avec les travaux du rectorat et ceux de ses partenaires.
- Le second est consacré aux outils d'analyse de la relation formation-emploi.
- Le troisième traite des autres facteurs (hors du champ de la relation formation-emploi) qu'il faut prendre en compte pour élaborer une carte des formations : la démographie scolaire, la demande sociale, mais aussi l'optimisation des ressources.

**1) S'agissant d'abord des expériences de partenariats entre les acteurs, on peut rappeler les quelques principaux messages et en donner quelques illustrations.**

**Le premier message important, c'est la nécessité d'une démarche globale** en matière d'élaboration des cartes de formation, articulant le scolaire et l'apprentissage ; le public et le privé ; ou encore l'Éducation nationale, l'enseignement agricole et les formations du ministère de la santé par exemple.

Il faut veiller à la complémentarité entre voies de formation ou entre établissements de formation, veiller à l'articulation des diplômes, éviter les concurrence, optimiser les moyens.

#### **Académie de Caen**

Le rectorat de Caen édite chaque année un « atlas de la formation initiale » dans lequel figure l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur par établissement et les formations d'autres ministères (Santé, Agriculture, Culture et Communication, Commerce et Industrie, Défense, Affaires maritimes).

#### **Région Île-de-France**

Les autorités académiques et la Région signent annuellement un appel à projets conjoint à destination des lycées publics et privés, des centres de formation d'apprentis (CFA) et des écoles du domaine sanitaire et social. L'instruction des dossiers est un travail conjoint et si, le calendrier ne permet pas pour l'instant d'examiner l'ensemble de l'offre au même moment, l'objectif recherché est bien d'examiner toute l'offre en termes de complémentarité.

**Le second message important, c'est la diversité des partenariats** qui ont été analysés. Il n'y a **pas de modèle unique**, mais des bonnes pratiques dont chacun peut s'inspirer, en les adaptant au sujet traité, au contexte local.

Cela peut aller de la simple concertation jusqu'à la coordination, en passant par la coopération. Cela peut se faire entre rectorat et région, ou entre rectorat et établissements de formation, entre rectorats et universités.

#### **Académie de Rouen**

*Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de l'Eure.*

L'objectif de ces assises est de lancer une dynamique partenariale pour faire émerger des propositions et des axes de travail en lien avec les besoins du monde économique et des territoires. Sont représentés les élus, les

représentants de l'État, les acteurs du système éducatif et les représentants du monde économique.

#### **Académie de Caen**

*Commission post-bac et analyse au niveau du Grand Ouest.*

Dans l'académie de Caen a été mise en en place une commission post-bac qui réunit le rectorat, la DRAAF (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), l'université et la Région. Elle vise en premier lieu à améliorer la concertation des acteurs intervenant dans la carte des formations du supérieur court (les diplômes de BTS, BTS agricole, DUT, licence professionnelle). Cette commission cherche à améliorer la cohérence des BTS, des DUT, et des licences professionnelles. La carte des formations du supérieur court en Basse-Normandie est analysée au regard de la situation régionale et des implantations déjà existantes dans les autres régions du Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire), de manière à mettre en évidence les concurrences et complémentarités.

**Le troisième message clé est l'importance de la professionnalisation des acteurs.**

Des actions peuvent être menées au niveau local. (cf. exemple ci-dessous)

#### **Académie de Rouen**

Les chefs d'établissement sont conviés à des réunions lors desquelles l'OREF présente les données mises à jour pour le territoire en question. Le rectorat est également convié aux réunions de diagnostic et concertation portant sur des thématiques sectorielles.

Mais c'est aussi l'un des objectifs de ce document de contribuer à cette professionnalisation.

**2) Au-delà de la description des bonnes pratiques de partenariats, notre travail a consisté à recenser les outils existants, à les analyser, à en décrire les avantages et les inconvénients.**

**S'agissant de l'analyse de la relation entre formation et emploi**, le document traite par exemple des questions suivantes : Quels sont les outils d'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes par niveau ou par spécialités de formation ? Comment croiser les approches métiers et secteurs ? Pourquoi n'a t-on pas une adéquation entre spécialité de formation et emploi ? Comment analyser les tensions sur le marché du travail et quelles sont les réponses de politiques publiques ? Quelles analyses de l'appareil productif local permettent d'enrichir le diagnostic sur la relation formation-emploi ? Quel lien entre relation formation-emploi et mobilité géographique ?

Un exemple d'outil analysé :

#### **L'enquête sur le devenir professionnel des diplômés de l'Université**

Depuis 2005, une enquête nationale sur les licences professionnelles est pilotée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et réalisée par les universités. En 2009, une enquête sur le devenir professionnel des titulaires d'un master de l'université a été mise en place, avec un tronc commun et la possibilité pour chaque établissement d'ajouter

des variables complémentaires. Les thèmes communs abordés sont la situation sur le marché du travail, le type d'emploi occupé (CDI, CDD...) et le niveau de qualification de l'emploi.

Ce type de travaux sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université est évidemment essentiel et peut amener à réinterroger la pertinence de certaines formations. En revanche, l'analyse de cet outil montre aussi ses limites techniques : faiblesse des taux de réponse dans certaines universités, incitant à la prudence sur l'interprétation de l'enquête ; absence de question sur les salaires, qui est un indicateur important, etc.

**S'agissant des autres éléments à prendre en compte**, le document traite des questions suivantes : Quelles méthodes de projections des effectifs scolaires ? Quelle analyse de la demande sociale des familles et comment la prendre en compte dans la construction des cartes de formations ? Quelle organisation territoriale de l'offre de formation ? Quels liens entre carte de formation et gestion des ressources humaines au sein de l'Éducation nationale ? Comment prendre en compte la problématique des transports ?

### **La démographie scolaire et la carte des formations**

#### **Académie de Rouen**

##### *La démographie scolaire et la carte des formations*

À l'initiative de la Région, une commission « démographie scolaire » est mise en place à laquelle participent le rectorat, la DRAAF, les collectivités territoriales. Cette commission a pour objectif d'apporter un éclairage sur des thématiques particulières (effets de la réforme des voies professionnelle et technologique, état des lieux de la carte des BTS...), d'établir un tableau de bord annuel des effectifs en lycée et en collège et d'envisager les évolutions d'effectifs à prévoir, en fonction des données de l'ensemble des dispositifs de formation initiale.

#### **Région Île-de-France**

##### *La question des transports*

La Région Île-de-France a développé un système d'informations géographiques. Elle propose des cartes représentant les zones d'accessibilité des lycées publics de la région.

L'OREF Île-de-France a développé également une banque de données locales qui prend en compte les formations ou les emplois accessibles en un temps de transport en commun maximal de 45 minutes.

#### **• Contact Presse**

##### **Centre d'analyse stratégique**

Jean-Michel Roullé

Responsable de la communication

Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr